



Déclaration liminaire F3SCT sd le 25 juin 2026

Monsieur le Dasein, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT,

« À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgent, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. » Edgar Morin

Cette formule résonne avec une acuité particulière dans nos établissements. À force de gérer l'urgence quotidienne — remplacer l'absent, absorber la surcharge, faire fonctionner des outils numériques défaillants — nos collègues n'ont plus le temps ni l'énergie de défendre ce pour quoi ils ont choisi ce métier : enseigner, transmettre, faire de chaque élève un citoyen éclairé.

L'essentiel, c'est la mission éducative. L'urgent, c'est la gestion permanente de ce que l'institution ne prend pas en charge. C'est cet effondrement que les élu·es FSU portent devant cette instance, non comme un constat résigné, mais comme une alerte et une exigence.

Le ministère multiplie les dispositifs : plateforme de signalement VSS, registre SST, RGDI, DUER. Mais à quoi servent-ils si leur usage ne déclenche aucune réponse à la hauteur des situations signalées ? Les fiches s'accumulent, les tensions s'accroissent — entre collègues, avec les élèves, avec les familles. Nos visites en établissement et les remontées du terrain l'attestent sans ambiguïté. La FSU le dit clairement : des outils sans moyens, c'est de la communication institutionnelle, pas de la prévention.

Nous avons pris connaissance de la réponse de la DSDEN concernant le RGDI déclenché il y a huit mois : l'administration s'engage à ce que l'agente concernée ne soit pas affectée dans l'établissement où le signalement a eu lieu. Nous saluons cette réactivité sur la situation individuelle.

Mais un RGDI signale un danger grave et imminent dans des conditions de travail : déplacer la personne est une réponse à court terme, elle ne supprime pas les causes qui ont rendu ce danger réel et documenté. Si ces causes structurelles ne sont pas traitées, qui sera la prochaine collègue en danger dans ce même établissement ? La FSU exige qu'une analyse des causes soit conduite et présentée en F3SCT, que des mesures structurelles soient identifiées, et qu'un suivi soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Nous déposons une alerte formelle sur les risques psychosociaux dans notre académie. L'épuisement professionnel est massif, la perte de sens s'accélère, le sentiment d'abandon gagne jusqu'aux collègues les plus investis.

Parmi les facteurs identifiés : l'absence de remplaçants, qui contraint des enseignants à accueillir en fond de classe des élèves d'autres groupes et à concevoir des contenus d'urgence — la réponse administrative « vous en faites trop » est inacceptable ; la prolifération d'outils numériques défaillants (LPI invalide, Onde V2 dégradé, Cepage saturé), qui alourdissent la charge sans jamais la simplifier ; et plus profondément, la dégradation du sens même du métier, l'enseignant empêché d'enseigner faute de conditions dignes.

La FSU ne peut tenir cette déclaration sans nommer ce que le 9 juin a rendu visible : les AESH ont fait grève. Ce n'est pas un détail, c'est le signal d'une profession à bout — épuisée par des conditions de travail structurellement dégradées, meurtrie par l'absence de reconnaissance institutionnelle.

Les AESH exercent une mission essentielle : permettre à des élèves en situation de handicap d'accéder à l'école de la République. Ils et elles le font avec des contrats précaires, des rémunérations indécentes, des formations insuffisantes, une invisibilité statutaire qui nie la réalité de leur qualification. La FSU porte avec force la revendication d'un statut de la profession : non une demande de confort, mais une exigence de justice et une condition pour que l'inclusion scolaire ne soit pas un affichage politique vidé de tout contenu humain.

Amiante dans des bâtiments vieillissants, état dégradé de nombreux gymnases : ces risques sont insuffisamment traités, pourtant fort bien documentés. Ils engagent la responsabilité directe de l'employeur et, pour partie, celle du Conseil départemental. Nous exigeons un état des lieux précis et rendu public des établissements à risques, avec un calendrier de mise en conformité. La FSU réaffirme sa disponibilité à travailler avec le Conseil départemental sur ce chantier.

À cette urgence du bâti s'ajoute celle, désormais récurrente, des vagues de chaleur. Et sur ce sujet, la FSU ne peut pas ne pas nommer ce qui saute aux yeux : l'institution n'a tiré aucun enseignement de sa propre désorganisation communicationnelle au moment du Covid.

On se souvient des annonces présidentielles en prime time, des académies découvrant les nouvelles règles en même temps que les familles, des chefs d'établissement improvisant des protocoles dans l'heure. La canicule reproduit exactement ce schéma. Les personnels apprennent les décisions par les chaînes d'information en continu, parfois par BFM TV avant toute communication officielle. Les recteurs et les DASEN se retrouvent à gérer au cas par cas, établissement par établissement, sans cadre national cohérent. Le local est contraint d'improviser ce que le national aurait dû anticiper.

Cette semaine encore, alors que le pays affrontait des températures susceptibles de dépasser 40 °C, le ministre a évoqué le possible report d'épreuves et le déplacement d'examens aux heures les plus fraîches — sans un mot sur les cours ordinaires, qui continuent de se tenir dans les mêmes salles, aux mêmes heures, pour les élèves non concernés par un examen. La logique qui prévaut est celle de l'urgence médiatique : on communique quand les caméras sont là, on se tait quand la question ne concerne que le quotidien ordinaire de l'école.

Or la canicule ne s'arrête pas aux examens. Et le problème climatique ne s'arrête pas au mois de juin. Septembre peut être chaud — très chaud. La rentrée scolaire, moment de vulnérabilité maximale pour les élèves qui réintègrent des bâtiments fermés tout l'été et surchauffés, peut se dérouler dans des conditions qui n'ont rien d'anodin. Nos collègues qui découvrent à la rentrée leurs salles, leurs effectifs, parfois des situations matérielles véritablement angoissantes — et ce dans une chaleur qui alourdit encore la charge cognitive et physique — ce ne sont pas des situations abstraites. Ce sont des situations qui nourrissent les fiches SST. Ce sont des situations qui alimentent les RPS. Ce sont des situations que nous documentons et que nous porterons dans cette instance.

La FSU dénonce donc une gestion à courte vue qui est aussi une **gestion à mémoire courte**. Préparer une fin d'année scolaire à l'épreuve du changement climatique et une rentrée digne pour les élèves comme pour les personnels — cela ne se fait pas en réagissant dans l'urgence à chaque bulletin météo. Cela suppose : des bâtiments rénovés thermiquement avec un plan pluriannuel rendu public ; un protocole canicule unique et cohérent couvrant tous les temps scolaires — cours, examens, restauration, accueil — et non une série de décisions ad hoc dictées par la pression médiatique ; un calendrier de fin d'année qui cesse d'être otage des aléas climatiques de juin ; et une anticipation sérieuse des conditions d'accueil à la rentrée, pour les élèves comme pour les personnels. Ce n'est pas de la prévoyance de confort. C'est l'obligation d'un employeur responsable face à un risque désormais structurel.

L'obligation de réserve ne saurait conduire un enseignant à subir, sans protection institutionnelle, des mises en cause publiques relevant de la diffamation — comme ce fut le cas avec les propos de M. le

Maire de Belfort sur l'enseignement de l'EPS et de la musique. De même, la neutralité exigée en conseil d'école n'autorise pas la hiérarchie à en interdire la convocation ou à en bloquer le vote : ce serait substituer la censure à la neutralité. La FSU attend de la DSDEN qu'elle protège ses personnels et respecte pleinement les prérogatives des instances qu'elle préside.

Les membres FSU de cette instance demandent expressément

- Une analyse des causes ayant conduit au dépôt du RGDI, présentée en F3SCT, avec mesures structurelles à la clé.
- Un plan de prévention des RPS avec calendrier et indicateurs, suivi en F3SCT.
- Un bilan chiffré des signalements VSS et SST et les suites données à chacun.
- Un état des lieux du bâti scolaire rendu public, avec calendrier de mise en conformité — en lien avec le Conseil départemental pour les établissements relevant de sa compétence.
- Le respect plein et entier des prérogatives des conseils d'école et la protection des directeurs et enseignants face aux mises en cause publiques.

Monsieur le DASEN, l'Éducation nationale ne tient encore que par l'engagement de personnels — enseignants, AESH, personnels administratifs — qui puisent dans des réserves qui s'épuisent. La FSU vous demande d'utiliser votre autorité pour faire remonter ces constats et obtenir des réponses concrètes. Ce n'est pas une option. C'est votre obligation légale d'employeur.